



## Conseil économique et social

Distr. générale  
29 mai 2018  
Français  
Original : anglais

---

### Session de 2018

28 juillet 2017-27 juillet 2018

Point 5 de l'ordre du jour

Débat de haut niveau

### **Déclaration présentée par la Convention of Independent Financial Advisors, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\***

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## Déclaration

Les conseillers financiers jouent un rôle crucial pour concrétiser l'ambitieuse vision énoncée dans le Programme 2030 : ils donnent aux populations des sociétés tant urbaines que rurales les moyens d'accéder au savoir, à l'aide, aux ressources et aux garanties nécessaires pour cultiver le bien-être financier, de façon à réduire la charge qui pèse sur les pouvoirs publics et à favoriser et accroître la prospérité, la viabilité et la résilience de la société dans son ensemble. La Convention of Independent Financial Advisors (CIFA) s'attache avant tout à promouvoir les normes professionnelles et déontologiques les plus strictes auprès des conseillers financiers afin de répondre au mieux aux besoins des investisseurs privés. En cela, son action s'inscrit pleinement dans le cadre systémique, intégré et universel des objectifs de développement durable, qui offrent une feuille de route aux acteurs de tous les secteurs, y compris le secteur financier, afin qu'ils conjuguent leurs efforts pour construire un monde où nul n'est laissé pour compte.

La croissance économique, l'investissement et l'esprit d'entreprise comme moteurs de la résilience et de la viabilité : mesures concrètes pour passer de l'élimination de la pauvreté à la création de richesses. La CIFA considère que les marchés financiers sont des acteurs clefs de la lutte menée au niveau mondial contre la pauvreté. Si les marchés des capitaux deviennent inclusifs, ils peuvent favoriser le bien-être et la confiance dans tous les secteurs de la société, contribuant ainsi à une plus grande viabilité et une plus grande résilience en milieu urbain et rural. L'esprit d'entreprise est au cœur de la croissance économique durable. La vision d'avenir énoncée dans le Programme 2030 est celle d'un monde dont nul n'est exclu, un monde placé sous le signe de l'égalité. Cela suppose de ne pas se contenter d'éliminer la pauvreté, mais de prendre l'initiative de créer de nouvelles formes de richesse. La CIFA soutient et encourage l'adoption, par les pouvoirs publics, de mesures intelligentes visant à améliorer le bien-être financier des populations rurales et urbaines partout dans le monde. Fondation ayant pour vocation d'établir des relations intègres et fructueuses entre les conseillers financiers et leurs clients, elle considère qu'il lui incombe en grande partie d'aider les particuliers et leur famille à vivre confortablement, en bonne santé et de manière autonome, sans trop dépendre d'institutions extérieures. Les membres de la CIFA s'efforcent d'aider leurs clients à parvenir à la sécurité financière. Dans les localités défavorisées, l'accès aux services financiers de base peut être un facteur de changement majeur pour sortir de la pauvreté.

Renforcer l'éthique et l'état de droit pour favoriser des sociétés durables et résilientes. Pour mettre l'esprit d'entreprise et la croissance économique au service de la viabilité et de la résilience, qui sont des objectifs fondamentaux du Programme 2030, il faut avant tout s'assurer de la solidité des fondements de la société que sont l'état de droit et la stabilité des institutions. Il est indispensable, pour édifier des sociétés résilientes en milieu urbain et rural, de promouvoir la stabilité et de garantir la santé et la solidité des principales structures juridiques et institutionnelles, lesquelles sont indispensables pour parvenir à un développement économique durable. Les entrepreneurs sont mieux à même de prospérer et de contribuer à la résilience et à la viabilité de la société, et les investisseurs d'utiliser leurs ressources de la manière la plus profitable, s'ils évoluent dans des environnements propices où coexistent une réglementation pertinente, la stabilité politique et économique et le respect de l'état de droit. Des impositions irrégulières ou excessivement lourdes peuvent également avoir un effet dissuasif sur l'investissement durable et faire obstacle à l'esprit d'entreprise, en particulier dans les microentreprises et petites et moyennes entreprises. La fragilité de l'état de droit a des retentissements importants au plan commercial ; les entreprises peuvent en effet

estimer que les risques sont trop élevés. Un environnement dans lequel les entreprises responsables et respectueuses des lois bénéficient d'un soutien sans réserve et peuvent prospérer est profitable non seulement aux gouvernements, mais aussi à la société dans son ensemble, celle-ci ayant alors la possibilité de devenir plus résiliente et viable et mieux à même de faire face aux fluctuations des marchés et autres chocs économiques. Veiller à ce que les États aident leurs citoyens à sortir des secteurs informels et facilitent leur intégration dans l'économie formelle peut avoir un profond effet multiplicateur sur les économies locales, en particulier dans les milieux ruraux où les activités industrielles formelles sont moins développées. Permettre le développement économique, assurer le respect des droits relatifs à la propriété intellectuelle et réduire les obstacles juridiques à la pleine participation des femmes à l'économie au moyen de réglementations adaptées sont autant de mesures fondamentales susceptibles de contribuer à l'émergence de marchés plus profitables, plus représentatifs et plus ouverts, ce qui contribuera à renforcer la viabilité et la résilience.

Afin de promouvoir l'état de droit dans le secteur de l'investissement, la CIFA s'est dotée d'une charte dans laquelle elle s'est employée à définir les droits fondamentaux et inaliénables de l'investisseur, mettant en avant les principes, aussi bien simples que pérennes, qui doivent être les siens, de façon à instaurer un cadre juridique qui protège sa propriété privée et s'applique aux biens résultant de ses activités, qu'il s'agisse de biens matériels ou de biens immatériels. La charte de la CIFA peut se révéler un instrument utile pour construire des sociétés plus résilientes et durables en cela qu'elle entend respecter la législation, les traditions et les usages de tous les pays qui la ratifient.

Autorités locales et collaboration public-privé. Si le Programme 2030 doit être mis en œuvre au niveau local, en fonction des priorités définies à ce niveau, les autorités locales ne sauraient réaliser seules les objectifs de développement durable. Il leur faut mobiliser le secteur privé, la société civile et le monde universitaire pour traduire les objectifs mondiaux en réalités locales, en coordination avec les actions menées au niveau national, par les gouvernements, et au niveau mondial. Les stratégies intégrées sont riches en promesses pour ce qui est de renforcer la viabilité et la résilience au niveau local.

Le programme pour les villes et l'autonomisation des populations rurales. En ce qui concerne les villes, ONU-Habitat, en coopération avec la Banque mondiale, a déjà mis à profit les politiques visant à promouvoir la croissance économique, améliorer les infrastructures, créer des emplois et faire des villes des centres attractifs pour les jeunes. Le renforcement de la viabilité et de la résilience en milieu rural dépendra en grande partie de la mise en œuvre de stratégies concertées et novatrices visant à adapter les pratiques agricoles pour garantir aux populations de meilleurs moyens de subsistance et plus de bien-être, malgré des difficultés croissantes telles que les conditions imprévisibles dues aux changements climatiques, l'instabilité politique qui règne dans certaines régions et d'autres obstacles importants à la croissance économique, comme, par exemple, le manque de moyens technologiques, la faiblesse des revenus, les mauvaises pratiques agricoles, les violations des droits de l'homme dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, la dégradation des sols et d'autres pressions s'exerçant sur l'environnement. En plus de promouvoir le développement durable tout au long des chaînes d'approvisionnement et d'autonomiser et d'aider les populations agricoles locales, il faut instaurer des politiques et des pratiques financières porteuses de changement, comme, par exemple, assurer aux petits exploitants l'accès aux services financiers et au crédit et favoriser l'acquisition des notions financières de base par les populations pauvres.

Investir dans l'éducation, le savoir-faire et la formation pour obtenir des effets positifs à long terme. Le moyen le plus rapide de réduire les inégalités et de passer de l'élimination de la pauvreté à la création de richesses est d'investir, dans l'ensemble des secteurs, dans un enseignement, un savoir-faire et une formation de qualité à l'intention des jeunes, des femmes et des autres groupes vulnérables ou marginalisés tels que les travailleurs migrants ou réfugiés. Il est essentiel, pour garantir la réalisation des objectifs de développement durable, de s'intéresser au dividende démographique et de transformer en perspectives économiques les risques importants liés à l'augmentation rapide du nombre de jeunes dans les pays en développement. Les préjugés et la discrimination étant des obstacles majeurs à l'accès au marché de l'emploi pour un grand nombre de personnes, les investisseurs, les entreprises et les gouvernements, au même titre, devraient promouvoir des stratégies visant à favoriser la diversité, l'ouverture et l'intégration dans le travail. Ainsi, en consacrant d'importants moyens à créer des perspectives pour les jeunes, il est possible d'entraîner toute une série de retombées positives à long terme. Des initiatives telles que les programmes de mentorat, la formation en cours d'emploi des jeunes travailleurs et l'accès des jeunes entrepreneurs au crédit, au capital et au parrainage sont autant d'investissements fort rentables qui aboutiront, à long terme, à des résultats très positifs. Afin de ne pas faire de laissés-pour-compte, il faut combattre la marginalisation au moyen de politiques sociales associant les organisations de la société civile et le secteur privé. Les meilleures pratiques devraient permettre d'accroître la résilience et l'autonomisation des plus vulnérables et de leur apporter dignité et sécurité économique.

Promouvoir les entreprises responsables et s'attaquer au problème de la vision à court terme des marchés pour accroître les investissements en faveur du développement durable. Les populations actuelles, qu'elles soient urbaines ou rurales, sont fortement interconnectées. La réussite des entreprises dépend donc de leur capacité de comprendre les problèmes rencontrés par la société dans son ensemble et de s'adapter aux grandes forces politiques, économiques et sociales de notre époque. Non seulement la CIFA fait sien la notion de responsabilité sociale, qui s'inscrit au cœur de ses principes éthiques, mais elle voit également dans la responsabilisation sociale l'un des principaux moteurs de la réussite financière. Les apports financiers privés en faveur du développement ayant dépassé l'aide publique au développement, le secteur financier manifeste un intérêt croissant à l'égard des objectifs de développement durable et un désir toujours plus grand de contribuer à leur réalisation, conscient qu'ils sont véritablement universels et fondés sur des valeurs communes à divers secteurs. Ce secteur a un potentiel immense pour ce qui est d'aider les gouvernements à faire avancer le financement du développement durable. Les flux de capitaux doivent être dirigés vers les initiatives et les perspectives locales, qui génèrent des résultats positifs tout en créant de la valeur à long terme, permettant ainsi d'améliorer la résilience et la viabilité.

Renforcer la confiance entre les différents secteurs : promouvoir les partenariats aux fins de la réalisation des objectifs. La confiance est à la base même de l'action en faveur du développement durable et de sociétés résilientes. Les partenariats multipartites et le dialogue intersectoriel devraient être intensifiés et améliorés de façon à renforcer la confiance entre toutes les parties prenantes et ainsi parvenir à une vision commune d'un monde où nul n'est laissé pour compte. Les partenariats public-privé sous forme d'alliances stratégiques visant à poursuivre des objectifs communs tout en défendant les intérêts de chacun des partenaires peuvent se révéler d'importants moteurs de la résilience et de la viabilité.

À cet égard, la CIFA continuera de collaborer activement avec l'Organisation des Nations Unies et d'appuyer énergiquement les travaux de celle-ci, de sensibiliser ses membres au Programme 2030 et de recenser les domaines où ses propres travaux

peuvent être mis à profit pour progresser plus rapidement vers la réalisation des objectifs de développement durable en aidant les populations partout dans le monde à sortir de la pauvreté et à accéder à la richesse. La CIFA continuera de faire porter l'essentiel de ses activités sur le renforcement de la confiance entre le grand public, les pouvoirs publics et les investisseurs et la promotion des normes déontologiques et des pratiques professionnelles les plus strictes dans le secteur de l'investissement.

Du niveau mondial au niveau local : appuyer l'édification de sociétés viables et résilientes en milieu urbain et rural. Il est à noter que si la ville peut être considérée comme un laboratoire d'où sortent les idées les plus inédites, les plus brillantes et les plus novatrices pour ce qui est de créer l'organisation, le tissu social, les entreprises et les inventions les plus à même d'intégrer toutes les générations, toutes les populations et tous les quartiers, elle ne parvient pas à trouver des solutions aux problèmes persistants de la vie urbaine que sont la santé, l'éducation, le logement, les infrastructures, l'énergie et la gouvernance, pour n'en citer que quelques-uns. La ville est également le lieu où l'opulence côtoie la misère. Les villes sont tout particulièrement menacées par la robotisation. Plus important encore, la désindustrialisation qu'ont connue les pays riches du fait de la révolution technologique a créé une classe de laissés-pour-compte économiques qui s'insurge contre l'ordre économique et politique libéral. Il ne saurait y avoir de croissance économique lorsque le contrat social est rompu ou que la politique échoue. Aussi faut-il que des réponses aux problèmes mondiaux soient apportées au niveau local, par les responsables politiques en particulier, notamment en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté, effort auquel la CIFA s'associe pleinement. De façon générale, l'urbanisation n'a pas su apporter le bonheur à tous ceux qui ont gagné les villes dans l'espoir de s'y enrichir et ce sont finalement les localités rurales qui disposent des meilleurs atouts pour instaurer un développement équitable et durable. Faut-il inverser la marche de l'urbanisation? Non. Il faut encourager le développement rural au moyen de politiques adaptées et de dispositions législatives cohérentes visant à reconnaître l'importance des petites et moyennes entreprises pour l'ensemble de l'économie.

Dans l'idéal, les populations urbaines et rurales devraient coopérer au nom du bien commun, pour instaurer un cadre économique et financier résilient afin d'éliminer la pauvreté partout dans le monde. Il est à retenir que, dans le cadre de ses principales activités, la CIFA s'intéresse à des questions afférentes à plusieurs objectifs de développement durable, notamment les suivantes : éliminer la pauvreté sous toutes ses formes (objectif 1), assurer une éducation équitable et de qualité (objectif 4), autonomiser toutes les femmes (objectif 5), promouvoir la croissance économique et un travail décent pour tous (objectif 8), réduire les inégalités (objectif 10), établir des modes de consommation et de production responsables (objectif 12) et revitaliser le Partenariat mondial (objectif 17). La CIFA s'est engagée à faire en sorte que le financement privé soit dirigé vers les objectifs de développement durable. Dans l'esprit du thème du débat de haut niveau, elle obtient des résultats en matière de développement durable tout en faisant preuve de transparence et de responsabilité à l'égard des populations tant urbaines que rurales.